COVOITURAGE

Partagez vos trajets, c'est faire des économies, rencontrer de nouvelles personnes, se rendre service!



TOUT PUBLIC, À PARTIR DE 16 ANS

Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés ou être munis d'une autorisation parentale

TOUTE L'ANNÉE



0,06€>0,10€ PAR KM, PAR PASSAGER

Les covoitureurs partagent les frais d'essence et de péage Paiement en ligne par CB ou en espèces auprès du conducteur, prévoir l'appoint



TRAJETS À CONSULTER OU PUBLIER SUR L'APPLICATION MOBICOOP COVOIT' MODICOOD

la mobilité partagée

COVOITURER AVEC MORICOOP COVOIT'



- Prélèvement d'aucune commission et d'aucun frais par la plateforme, les conducteurs peuvent eux-mêmes fixer les prix
- Réalisez des économies: les covoitureurs partagent les frais d'essence
- · Les prix sont fixés selon un barème fiscal kilométrique
- Protection des données

- •Il est possible de mettre en place des covoiturages de groupe pour les événements, rassemblements
- Assurance : les covoitureurs sont assurés par l'assurance responsabilité civile du conducteur qui couvre les dégâts corporels et matériels des passagers. Par ailleurs, s'il s'agit d'un déplacement domicile-travail, les conducteurs et les passagers sont couverts au titre d'un accident du travail.

Exemple : Pour aller de X à X, Camille partage son trajet domicile-travail une fois par semaine avec Ghislain. Outre le plaisir de discuter avec Ghislain pendant le trajet, elle réalise 200€ d'économie / an.

ompétence numérique, permis B pour les conducteurs, ponctualité





BESOIN D'AIDE pour CONSULTER OU PUBLIER UN TRAJET?



2 06 84 44 79 04



Page d'accueil de l'application Mobicoop Connect'

